

Intact Corporation financière réalise un placement d'actions privilégiées de 150 M\$

/NE PAS DISTRIBUER AUX FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS./

TORONTO, le 18 févr. 2020 /CNW/ - Intact Corporation financière (TSX : IFC) (« ICF ») a annoncé aujourd'hui qu'elle avait procédé à la clôture de son placement par voie de prise ferme (le « placement ») d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif, série 9 (les « actions privilégiées de série 9 ») souscrites par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Valeurs Mobilières TD Inc. avec BMO Marchés des capitaux, Marchés des capitaux CIBC, Financière Banque Nationale, RBC Marchés des Capitaux et Banque Scotia, pour un produit brut global (y compris le produit découlant de l'exercice de leur option) revenant à ICF de 150 M\$. ICF affectera le produit net tiré du placement aux besoins généraux de l'entreprise.

Chaque action privilégiée de série 9 donne le droit à son porteur de recevoir des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, lorsque le conseil d'administration en déclarera, le dernier jour de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année au taux de 0,3375 \$ par action. Le dividende initial, s'il est déclaré, sera versé le 30 juin 2020 et s'établira à 0,4906 \$ par action.

La négociation des actions privilégiées de série 9 débutera aujourd'hui à la Bourse de Toronto sous le symbole IFC.PR.I.

Les actions privilégiées de série 9 n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et elles ne peuvent être placées ni vendues aux États-Unis si elles ne sont pas inscrites ou si une dispense applicable de l'obligation d'inscription n'a pas été obtenue. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et les actions privilégiées de série 9 ne doivent être vendues dans aucun État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (IARD) au Canada et un fournisseur de premier plan d'assurances spécialisées en Amérique du Nord, avec plus de 11 G\$ de primes annuelles totales. La Société compte environ 16 000 employés qui sont au service de plus de cinq millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public par l'intermédiaire de bureaux au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive Brokerlink, et directement aux consommateurs par l'entremise de belairdirect. Frank Cowan apporte une plateforme de pointe pour les agents généraux afin de créer et de distribuer des produits d'assurance des entités publiques au Canada.

Aux États-Unis, OneBeacon Insurance Group, filiale en propriété exclusive d'Intact, offre des produits d'assurance spécialisés par l'intermédiaire d'agences indépendantes, de courtiers, de grossistes et d'agences générales de gestion.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Dans le présent communiqué, les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend à », « planifie », « a l'intention de », « tendance », « indications », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des énoncés prospectifs. Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs concernant, notamment, l'emploi du produit du placement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et hypothèses de la direction à la lumière de l'expérience et de la perception de la direction des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société ou des événements à venir ou des faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Certains facteurs importants ou certaines hypothèses importantes sont appliqués afin d'établir ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la rubrique « Gestion des risques » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et celles figurant dans le supplément de prospectus déposé relativement au placement. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et devraient prendre soigneusement en considération l'information qui précède lorsqu'ils examinent les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué. La Société n'a pas

l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

SOURCE Intact Corporation financière

Additional assets available online:  [Photos \(1\)](#)

<https://salledepresse.intactfc.com/2020-02-18-Intact-Corporation-financiere-realise-un-placement-dactions-privilegiees-de-150-M>